

MARCHE N°22FCS11
TRANSFERT DES COLLECTIONS NON EXPOSEES DU MUSEE DE L'ARCHERIE
ET DU VALOIS AU SEIN DES RESERVES EXTERNALISEES

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la consultation menée sous forme de procédure d'appel d'offres,

DECIDE

Article 1 :

Un marché de fournitures courantes et services est conclu avec le groupement solidaire SOCIETE ATELIER VIGNIER-DUPIN (SAVD) / ART PARTENAIRE / HENRIO / MOÏRA / SUM / NASCA / PLANCHE / RICROS, 2 bis rue Coustou - 75018 PARIS, représentée par Madame Juliette VIGNIER-DUPIN, Gérante de la SOCIETE ATELIER VIGNIER-DUPIN.

Article 2 :

Le coût total de la prestation s'élève à 153.135 €/HT, décomposé comme suit :

- Phase A *Déménagement des collections textiles du sous-sol Mairie* : 3.800 €/HT
- Phase B *Chantier et transfert des collections du château de Crépy-en-Valois (septembre à décembre 2022)* : 92.435 €/HT
- Phase C *Chantier et transfert des collections du château de Crépy-en-Valois (à partir de janvier 2023)* : 41.800 €/HT
- Phase D *Réception des collections infestées après traitement et redéploiement dans les réserves externalisées* : 12.600 €/HT
- Fin de chantier *Etablissement du Dossier des Ouvrages Exécutés* : 2.500 €/HT

Des prestations à bons de commande (prix unitaires) prévues pour des besoins ponctuels pourront également intervenir à hauteur de 5.000 €/HT maximum sur la durée du marché.

Article 3 :

Le délai d'exécution prévisionnel est de 9 mois.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 8 juillet 2022,

Par délégation du Conseil municipal,
Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois

AFFICHAGE

Du : 08 JUIL 2022

Au : 08 SEPT 2022



Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20220708-DEC2022-68-DE
Date de télétransmission : 08/07/2022
Date de réception préfecture : 08/07/2022